

Les Lumières et l'émergence du libéralisme économique

Le libéralisme économique repose sur un constat : lorsque chaque individu œuvre dans son propre intérêt, la somme de ces actions concourt à l'intérêt général. Avec lui, apparaît pour la première fois une conception qui envisage l'autonomie de la société civile.

Il a pour principes :

- 1) La poursuite des intérêts égoïstes permet le bon fonctionnement général de l'économie
- 2) Il existe un ordre naturel qui tend à conduire le système économique vers l'équilibre, par exemple, la loi de l'offre et de la demande conduit à l'équilibre entre la production et la consommation
- 3) La libre concurrence et la liberté du marché sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie.
- 4) La doctrine libérale prône donc l'existence d'un Etat minimal.

Au début du XVIII^{ème} siècle, la pensée dominante est le mercantilisme :

- 1) La puissance de l'État résulte de et favorise l'enrichissement de la nation;
- 2) L'enrichissement est obtenu par le développement de l'industrie et du commerce qui doit se traduire par un excédent commercial et, en conséquence, par une accumulation de métaux précieux ;
- 3) Les outils : la création de colonies et de comptoirs de commerce, la protection des industries et des marchés extérieurs, l'institution de bourses et de banques.
- 4) Le mercantilisme prône donc la puissance militaire de l'État et son intervention dans l'économie.

Le libéralisme s'est constitué en opposition à ces conceptions

L'ouvrage fondateur est « La fable des abeilles » de Mandeville. (1714). Il compare la société à une ruche qui vit dans l'abondance grâce aux vices de ses habitants grâce auxquels ils s'enrichissent et effectuent des dépenses qui procurent des emplois. Les vices poussent les hommes à s'enrichir et à dépenser sans compter, à embaucher des domestiques, à se faire confectionner des vêtements de luxe, à construire des maisons, à chercher à devenir riche. Mais, ceux-ci veulent rétablir la vertu. Il en résulte que la ruche périclète. En l'absence de délinquance, plus de juges, plus de policiers, plus de gardiens de prison. La frugalité est nuisible : elle entraîne moins de dépenses et le chômage.

Morale de l'histoire : la convoitise, l'orgueil et la vanité sont les ressorts de l'opulence. De même, apparaît une conception qui envisage pour la première fois, l'autonomie de la société civile par rapport à l'État qui n'en est plus conçu comme le garant et qui donne à la société un fondement empirique ni contractuel ni transcendant.

Le premier à exprimer l'esprit du capitalisme a été John Locke.

Sa grande innovation a été d'assimiler la propriété à une loi naturelle et de la fonder sur le travail. Elle est la conséquence du travail, elle n'est pas donnée par le pouvoir politique, elle existe dans l'état de nature.

Mais, deux limites sont nécessaires : la première est de ne pas léser autrui et la seconde est de ne pas conduire au gaspillage qui est immoral. Dieu n'a pas donné à l'homme les richesses de la nature pour qu'il les gaspille.

Elle permet la cohabitation pacifique. Mais, l'invention de la monnaie va déstabiliser la société naturelle car, durable, elle permet l'extension illimitée des droits de propriété et de la

richesse. L'envie et l'ignorance rendent également l'ordre social naturel instable. Dès lors, le rôle de l'Etat est de protéger le droit de propriété.

Fondée en 1750 par François Quesnay et le marquis de Mirabeau, la physiocratie est une école de pensée selon laquelle les règles économiques dépendent d'un ordre naturel immuable.

Son slogan « Laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises » : le législateur ne doit pas s'opposer aux lois naturelles de l'économie : il doit laisser les individus déployer leurs activités économiques selon leurs intérêts.

La liberté et la propriété sont des droits naturels que le souverain devait respecter et protéger. Elle a eu un large impact en France dès lors qu'elle a amené l'administration royale à libéraliser le commerce des grains en 1764. Cependant, les physiocrates restent des conservateurs en ce qu'ils défendent l'agriculture et la propriété foncière. Pour eux, la seule véritable richesse est la fertilité de la terre, œuvre de la nature.

David Hume est également considéré comme un précurseur du libéralisme économique.

En effet, selon lui, il existe des lois économiques naturelles qui sont à la source de règles de justice permettant d'assurer l'équilibre de la société en s'opposant à une passion qui détruit la société : le désir d'enrichissement illimité. Il faut :

1) Reconnaître le droit de propriété qui est le produit d'un processus historique. A l'opposition état de nature – société, Hume substitue la notion d'évolution et de continuité historique.

2) Reconnaître la liberté du commerce.

3) Tenir ses promesses ce qui permet le crédit qui repose sur la promesse de rembourser

Le rôle de l'Etat se limite à contrôler et diriger les intérêts afin qu'ils servent au Bien public.

C'est A. Smith (1723 – 1790) qui a élaboré les principes du libéralisme économique à partir du postulat que le bien-être de la nation repose sur sa richesse et que celle-ci atteindra son maximum si chaque habitant est laissé libre et si l'intérêt personnel est transformé en bien de tous. Son ouvrage principal Recherche sur la nature et la cause de la richesse des nations paraît en 1776.

1) En premier lieu, c'est le travail qui doit occuper la position essentielle à la place de la terre ce qui est faire prévaloir le rôle de l'homme sur celui de la nature, c'est substituer le profit à la rente. Le prix d'une marchandise équivaut à la quantité de travail qu'elle peut comporter. En outre, « L'opulence naît de la division du travail ». C'est par cette division que la production peut être importante. La spécialisation dans un geste particulier permet à l'ensemble d'être beaucoup plus efficace que si chacun effectue l'ensemble des tâches. Mais la conséquence est une forme d'aliénation : les ouvriers perdent intelligence et imagination.

2) En second lieu, si la division du travail est la condition de la croissance, celle-ci trouve son origine dans la recherche des intérêts individuels.

« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage ». « Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, l'Homme travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler ».

C'est donc l'égoïsme, la recherche des intérêts personnels qui rendent les individus les plus efficaces. La somme des intérêts individuels implique donc l'intérêt collectif.

3) En troisième lieu, posant le postulat quant au goût viscéral, inné, de l'homme pour l'échange et le profit, il fait du **marché**, lieu des échanges, un état naturel de la société et non un état de

culture. Il va encore plus loin en affirmant que le marché, état de nature, correspond de surcroît à l'optimum collectif. C'est dans ce contexte qu'il introduit le concept de « main invisible » qui règne, telle une Providence.

4) En quatrième lieu, dans cette perspective l'Etat ne doit pas intervenir dans l'économie. Il doit de plus se financer : ni déficit, ni dette. « L'Etat ne peut durablement avoir des dépenses qui excèdent les recettes ». Cependant on ne peut se passer de la puissance publique. Ayant atteint un niveau de richesse la société doit être protégée. L'Etat se trouve investi des puissances régaliennes, la tranquillité intérieure, la paix extérieure et la justice. L'Etat doit donc mettre en place les conditions propres à favoriser la libre circulation des marchandises tant à l'intérieur du pays qu'avec l'étranger, et faire disparaître ce qui entrave la liberté d'entreprendre.